

À l'intention des pharmaciens propriétaires

Nouvel avis – Avis de rupture de stock

(Lacrilube, Pom. Oph. 57,3 % - 42,5 %)

Dans l'infolettre 017 du 13 avril 2018, nous vous informions que la compagnie Allergan était en rupture de stock pour le produit suivant :

Lacrilube	Pom. Oph.	57,3 % - 42,5 %	00210889
-----------	-----------	-----------------	----------

Nous vous informions alors que depuis le **19 décembre 2017**, la Régie acceptait de payer temporairement au pharmacien le prix réel d'acquisition d'un autre produit sur le marché (**99101458**).

Veillez noter que la Régie accepte également de payer temporairement au pharmacien le prix réel d'acquisition d'un autre produit disponible sur le marché. Durant la période de rupture de stock, la Régie accepte de payer **temporairement** au pharmacien le prix réel d'acquisition pour le médicament suivant, et ce, depuis le **9 août 2018**.

Pour ce faire, vous devrez utiliser le code de facturation suivant :

Paraffine/Huile minérale/Lanoline	Pom. Oph.	94 % - 3 % - 3 %	99101487
-----------------------------------	-----------	------------------	----------

L'alternative suggérée par la Régie pour pallier cette rupture est de même forme mais ne possède pas la même dénomination commune ni la même teneur. Selon le jugement du pharmacien, des vérifications auprès du prescripteur peuvent être requises.

Une nouvelle infolettre vous sera transmise lorsque les stocks seront rétablis.

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires
Développeurs de logiciels de facturation – Pharmacie